

MONDIALISATION ET DROIT DE LA CONCURRENCE

La réaction normative des États face à la mondialisation des pratiques anticoncurrentielles et des opérations de concentration

PROGRAMME

JEUDI 14 JUIN

- 09h45 / Café d'accueil
- 10h00 / Ouverture

Présidence : Jean-Bernard BLAISE, *Professeur émérite de l'Université de Paris II Panthéon-Assas*

Rapports introductifs : Fondements théoriques de l'édification d'un ordre concurrentiel mondial

- 10h15 / **Rapport d'un économiste : « L'ordre concurrentiel mondial dans la pensée économique »**
Marc IVALDI, *Directeur d'études EHESS, Toulouse School of Economics*
- 10h35 / **Rapport d'un juriste : « L'ordre concurrentiel mondial dans la pensée juridique »**
Hanns ULLRICH, *Professeur au Collège d'Europe, Bruges*

Partie I - LES PROCÉDÉS DE RÉACTION NORMATIVE DES ÉTATS FACE À LA MONDIALISATION DES PRATIQUES ANTICONCURRENTIELLES ET DES OPÉRATIONS DE CONCENTRATION

A - De l'unilatéralisme aux mécanismes de coopération bilatérale et régionale

- 10h55 / **L'application extraterritoriale du droit de la concurrence**
François SOUTY, *Chargé de mission pour les affaires internationales à la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, Professeur associé à l'Université de La Rochelle*

→ 11h15 / **Les accords bilatéraux de coopération en matière d'application des règles de concurrence**

Frank ROMANO, *Maître de conférences à l'Université de Paris X Nanterre*

→ 11h35 / **Les règles de concurrence dans les accords euro-méditerranéens d'association**

Cyril NOURISSAT, *Professeur à l'Université Jean Moulin - Lyon 3*

→ 11h55 / **Les règles de concurrence dans les accords régionaux et sous-régionaux**

Benoît MERKT, *Avocat au Barreau de Genève, associé de l'Étude Lenz & Staehelin, Chargé de cours à l'Université de Genève et à l'Université de Berne, Président de la Commission concurrence de l'Union internationale des avocats (UIA)*

- 12h15 / **Discussion**
- 13h00 / Déjeuner en commun

Présidence : Laurence BOY, *Professeur à l'Université de Nice - Sophia Antipolis - Directrice du CREDECO*

B - Les instruments de coopération plurilatéraux et multilatéraux de *soft law* élaborés par les instances internationales

→ 14h30 / **L'OCDE**

Nathalie JALABERT-DOURY, *Avocat au Barreau de Paris, Sokolow, Carreras & associés, Chargée d'enseignement à l'Université de Paris X Nanterre*

→ 14h50 / **La CNUCED**

Philippe BRUSICK, *ancien Chef de la section des politiques de la concurrence et des consommateurs de la CNUCED*

→ 15h10 / **Le Réseau international de la concurrence**

Mathieu Cardon, *Maître de conférences à l'Université Jean Moulin - Lyon 3*

- 15h30 / **Discussion**
- 15h50 / Pause

C - Quelle perspective pour un accord multilatéral obligatoire ?

→ 16h10 / **Les règles de concurrence dans les accords de l'OMC : les limites de l'approche sectorielle**

Walid ABDELGAWAD, *Maître de conférences à l'Université de Bourgogne - CREDIMI*

→ 16h30 / **La tentative d'élaboration d'un accord multilatéral ou plurilatéral obligatoire : les leçons tirées des travaux du groupe de travail de l'OMC en matière de concurrence**

Pierre ARHEL, *Conseiller à l'OMC*

- 16h50 / **Discussion**
- 17h30 / Fin de la première journée
- 20h00 / Dîner à la Compagnie bourguignonne des œnophiles (CBDO)

VENDREDI 15 JUIN

Présidence : Gérard FARJAT, *Professeur émérite de l'Université de Nice - Sophia Antipolis*

D - Systèmes internationaux de règlement des différends et droit de la concurrence

→ 09h30 / **Le droit de la concurrence dans la jurisprudence de l'Organe de règlement des différends de l'OMC**

Habib GHERARI, *Professeur à l'Université Paul Cézanne - Aix-Marseille III*

→ 09h50 / **L'arbitrage commercial international et la prise en compte des intérêts des États en matière de droit de la concurrence**

Éric LOQUIN, *Professeur à l'Université de Bourgogne - Directeur du CREDIMI*

- 10h10 / **Discussion**
- 10h30 / Pause

Partie II - LES MANIFESTATIONS DE LA RÉACTION NORMATIVE DES ÉTATS

A - Mondialisation, droit de la concurrence et pouvoirs privés économiques

→ 10h50 / **Mondialisation et ententes injustifiables**

Véronique SELINSKY, *Maître de conférences à l'Université de Montpellier I*

→ 11h10 / **Mondialisation et abus de position dominante**

Catherine PRIETO, *Professeur à l'Université Paul Cézanne - Aix-Marseille III*

→ 11h30 / **Mondialisation et contrôle des opérations de concentration**

Laurence BOY, *Professeur à l'Université de Nice - Sophia Antipolis - Directrice du CREDECO*

- 11h50 / **Discussion**
- 12h30 / Déjeuner

Présidence : Éric LOQUIN, *Professeur à l'Université de Bourgogne - Directeur du CREDIMI*

B - Mondialisation, droit de la concurrence et valeurs non marchandes

→ 14h00 / **Mondialisation, droit de la concurrence et développement**

Frédéric JENNY, *Professeur à l'ESSEC, Président du Comité de la concurrence de l'OCDE*

→ 14h20 / **Mondialisation, droit de la concurrence et protection de la santé**

Isabelle MOINE-DUPUIS, *Maître de conférences à l'Université de Bourgogne - CREDIMI*
et Clotilde JOURDAIN-FORTIER, *Maître de conférences à l'Université de Bourgogne - CREDIMI*

→ 14h40 / **Mondialisation, droit de la concurrence et protection de l'environnement**

Nadia BELAIDI, *Chargée de recherche au CNRS - PRODIG, Paris*

- 15h00 / **Discussion**

Considérations conclusives

→ 15h30 / **Témoignage d'un représentant de la Commission européenne : « La politique de la Commission européenne en matière de concentrations face à la mondialisation »**

Michael KÖNIG, *Expert fusions, Commission européenne, Direction générale de la concurrence*

→ 15h50 / **Rapport conclusif**

Laurence IDOT, *Professeur à l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne*

- 16h30 / Fin des débats - collation

De vastes mouvements de concentrations transfrontalières ont touché ces dernières décennies l'ensemble des secteurs de l'économie. De surcroît, les sociétés multinationales ont profité de l'environnement créé par la libéralisation des échanges pour multiplier les pratiques anticoncurrentielles dont les effets se sont fait ressentir dans plusieurs régions du monde. Il est dès lors paradoxal de continuer à défendre la libéralisation mondiale des échanges et le démantèlement des barrières étatiques sans mettre des limites aux pratiques anticoncurrentielles des acteurs privés économiques.

La mondialisation des pratiques anticoncurrentielles et des opérations de concentration ne fait-elle pas ressentir le besoin d'une internationalisation du droit de la concurrence ? N'assiste-t-on pas à la réhabilitation du rôle de l'État pour réguler les pouvoirs privés économiques et créer un ordre concurrentiel mondial ? Cette construction juridique d'origine étatique s'annonce-t-elle comme porteuse de la défense de certaines valeurs non marchandes ?

Ce colloque vise à s'interroger sur le système juridique le plus approprié pour régler la concurrence sur les marchés mondiaux et à faire une lecture critique des règles internationales et des travaux en cours au sein des instances et organisations internationales. Surtout, ce colloque tentera de mettre en perspective cette tendance nouvelle de la prise en main par les États de la régulation juridique de la concurrence dans les marchés de plus en plus mondialisés pour la sauvegarde des intérêts communs.

*Walid Abdelgawad, Maître de conférences
à l'Université de Bourgogne - CREDIMI*

renseignements pratiques

LIEU

ENESAD
(Amphi Pisani)
26, boulevard du Docteur Petitjean, 21000 DIJON
*Il existe un **bus de ville direct gare/campus (n° 5, arrêt Erasme)**. En outre, un service spécial sera mis en place en gare de Dijon, le 14 juin à l'arrivée du TGV de Paris à 9h30 et à 18h15 vers les hôtels du centre ville ; le 15 au matin, à 9h, des hôtels du centre ville à l'ENESAD.*

LANGUE DE TRAVAIL

Français

INSCRIPTIONS

L'inscription comprend un dossier de documentation, les mouvements de cars et les rafraîchissements servis durant les pauses.

Les inscriptions seront enregistrées à réception du bulletin ci-joint accompagné du règlement et dans la limite des places disponibles.

Chèque à rédiger à l'ordre du Régisseur des UFR juridiques.

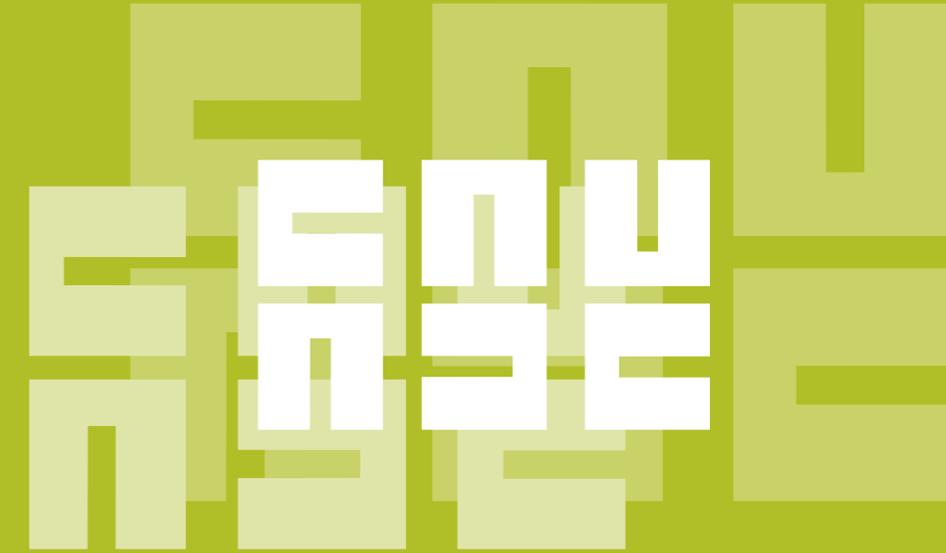
Date limite d'inscription : 30 mai 2007

ORGANISATION

Colloque CREDIMI
Marianne MALICET
4, boulevard Gabriel - 21000 Dijon - France
Téléphone : (33) (0)3 80 39 53 92
Télécopie : (33) (0)3 80 39 55 71
Courriel : marianne.malicet@u-bourgogne.fr

ORGANISATION SCIENTIFIQUE

Walid ABDELGAWAD,
Maître de conférences à l'Université de Bourgogne - CREDIMI
Courriel : Walid.Abdelgawad@u-bourgogne.fr



MONDIALISATION ET DROIT DE LA CONCURRENCE

La réaction normative des États face à la mondialisation des pratiques anticoncurrentielles et des opérations de concentration

COLLOQUE INTERNATIONAL - CREDIMI
DIJON → 14 ET 15 JUIN 2007

Université de Bourgogne - CNRS
Centre de recherche sur le droit des marchés
et des investissements internationaux